

Mieux trier pour mieux recycler

Enquête sur les déchets à Morvillars

Rapport d'activités - service Déchets Ménagers 2016 chiffres de 2015

Un peu d'histoire

- Décharge du Gris Pourceau : messieurs Grevillot et Calmelet ramassaient les poubelles avec un tracteur et une remorque à ridelles. Tout était déversé dans le trou du Gris Pourceau (ancienne marnière de la tuilerie briqueterie de Froidefontaine).
- Ancienne usine d'incinération des ordures ménagères exploitée de 1969 à 1997 par le Syndicat Intercommunal de Beaucourt - Delle - Fêche-l'Église (devenu ensuite le SIVOM du Sud Territoire de Belfort)
- Adhésion de Morvillars à la CAB le 15 janvier 2000.
- Ouverture de l'Ecopôle de Bourogne en 2002. Inauguration le 15 mars 2002
- La CAB collecte les déchets ménagers de MORVILLARS depuis son adhésion en 2000.

Compétences

La Communauté de l'Agglomération Belfortaine (CAB) exerce la compétence collecte pour les 33 communes qui la composent.

La compétence traitement a été déléguée au SERTRID gérant l'usine d'incinération et la filière des déchets verts.





Chiffres clés

33 communes

96 011 habitants*

185 km²

*Le nombre d'habitants retenu dans ce rapport est le nombre d'habitants contractuel avec Eco-Emballages permettant la comparaison des performances de collecte entre collectivités au niveau national.

La collecte des déchets

Quatre niveaux de collecte ont été mis en œuvre en fonction de la nature des déchets :

- 1. Une collecte mécanisée pour les ordures ménagères avec 12 tournées quotidiennes de bennes compactrices permettant le vidage de plus de 40 000 bacs roulants
- 2. Une collecte sélective des déchets recyclables en porte à porte ou pour certains déchets en points d'apport volontaire
- 3. Une collecte en déchetterie et des bennes à déchets verts pour les communes éloignées
- 4. Une collecte sur rendez-vous des gros encombrants.



Trier, c'est facile!



Le tri des déchets

Depuis 2012, la Communauté de l'Agglomération Belfortaine a mis en place la collecte sélective au porte à porte. Chaque foyer possède deux bacs (ou conteneurs enterrés pour l'habitat collectif): un brun pour les déchets non recyclables et un jaune pour les déchets recyclables.

Les ordures ménagères (bac brun)

- Sur la CAB, 25 000 tonnes d'ordures ménagères sont collectées par an (25 119 tonnes en 2015). Elles sont incinérées à l'usine du SERTRID à BOUROGNE qui génère de l'électricité avec la chaleur dégagée par les fours (valorisation énergétique).
- Le financement du service est un impôt appelé la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Cette TEOM est assise sur la valeur locative de la taxe foncière.
- Il y a 490 bacs bruns à MORVILARS.
- Sur la CAB, les ordures ménagères résiduelles (bac bruns) représentent 262 kg/hab./an.





Les emballages recyclables (bac jaune)

Sur la CAB, 5 486 tonnes de recyclables ont été collectés en 2015 (bacs jaunes et Points Apport Volontaire jaunes).

Les recyclables sont transportés vers le centre de tri de SCHROLL à PFASTATT (68), où ils sont triés. Chaque matière est séparée

- Les bouteilles et flacons en plastique en PET (transparent) ou en PEHD (opaque)
- Les emballages métalliques en acier ou en aluminium
- Les journaux et magazines ; les cartons et cartonnettes d'emballages ; les briques alimentaires

puis compactée en balles qui sont ensuite livrées à des recycleurs qui les utiliseront pour fabriquer de nouveaux produits.

- 420 bacs jaunes à MORVILLARS
- Sur la CAB, les emballages recyclables (bacs jaunes) représentent 57 kg/hab./an

A noter: encore 1 bouteille plastique sur 2 n'est pas triée sur la CAB et se retrouve dans les bacs bruns (donnée issue de la caractérisation des ordures ménagères de début 2016).

Le verre

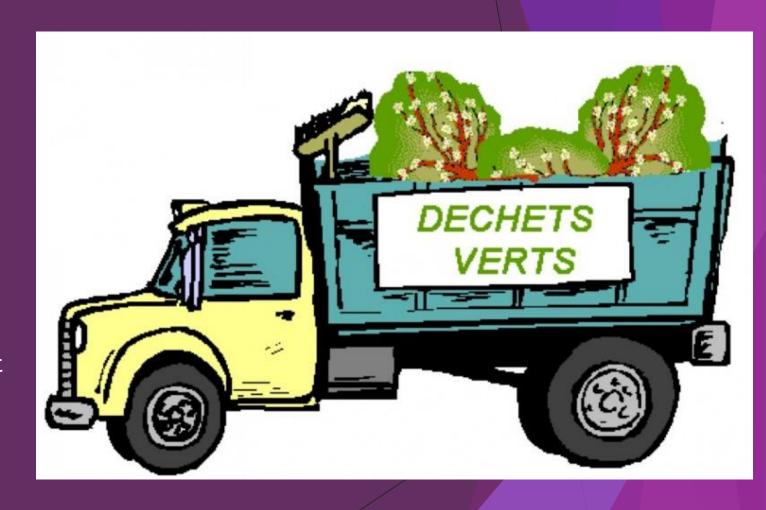


- Sur la CAB, 2323 tonnes de verre ont été collectées en 2015.
- Le verre est transporté dans les Vosges chez le verrier OI Manufacturing à GIRONCOURT (88).
- Il est alors trié, refondu et sert à la fabrication de nouvelles bouteilles en verre.
- Le verre se recycle à l'infini.

A noter : là aussi, encore 1 bouteille en verre sur 2 n'est pas triée sur la CAB et se retrouve dans les bacs bruns (donnée issue de la caractérisation des ordures ménagères de début 2016).

Les déchets verts (benne près de l'ancienne gare)

- Les habitants de MORVILLARS peuvent utiliser la benne à déchets verts près de l'ancienne gare où la plus proche à BOUROGNE, mais aussi les bennes en déchetterie par exemple.
- 5 582 tonnes de déchets verts ont été collectées en 2015 sur la CAB. (14 694 t pour le Sertrid)
- Les déchets verts sont transportés chez
 SUNDGAU COMPOST à HIRSINGUE (68) où ils sont broyés et compostés.
- SUNDGAU COMPOST fabrique du compost labellisé qui est revendu aux professionnels et aux particuliers. Plus d'infos sur le site internet du SERTRID qui gère la filière déchets verts.



Les tonnages de déchets collectés en 2015 sont les suivants :

	tonnage 2010	tonnage 2011	tonnage 2012	tonnage 2013	tonnage 2014	tonnage 2015	Evolution 2014 à 2015
ordures mėnagėres résiduelles (OMR)	31 477	31 080	28 424	25 701	25 184	25 119	⇒ -0,2%
encombrants et déchets verts	9 516	13 543	16 642	16 669	19 489	17 288	∿-11%
recyclables hors verre	3 133	3 492	4 459	5 600	5 557	5 486	∿-1,3%
verre	2 319	2 327	2 393	2 390	2 464	2 323	∿-5,7%
tonnage total	48 136	50 442	51 918	50 359	52 694	50 216	∿-4,7%

Déchets produits par un habitant de la CAB en 2015

523 kg/hab/an

ordures ménagères résiduelles (OMR) 262 kg

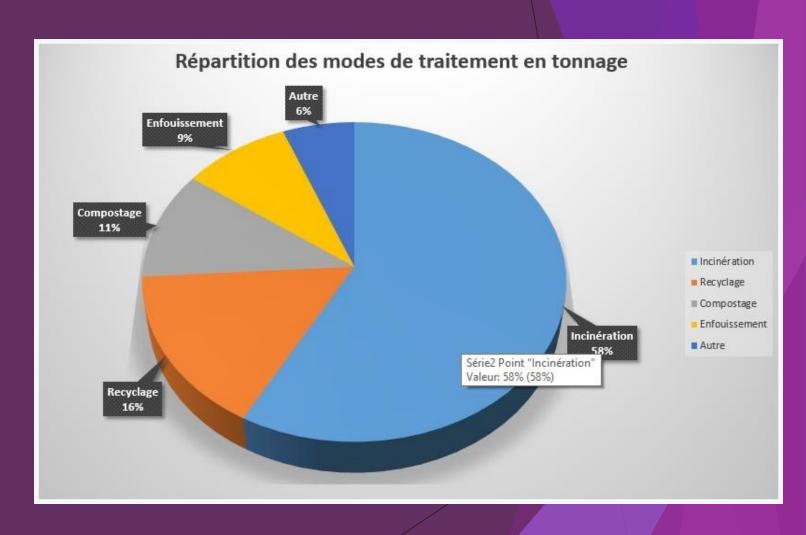
encombrants et déchets verts 180 kg

recyclables 57 kg*

verre 24 kg

Répartition des modes de traitement

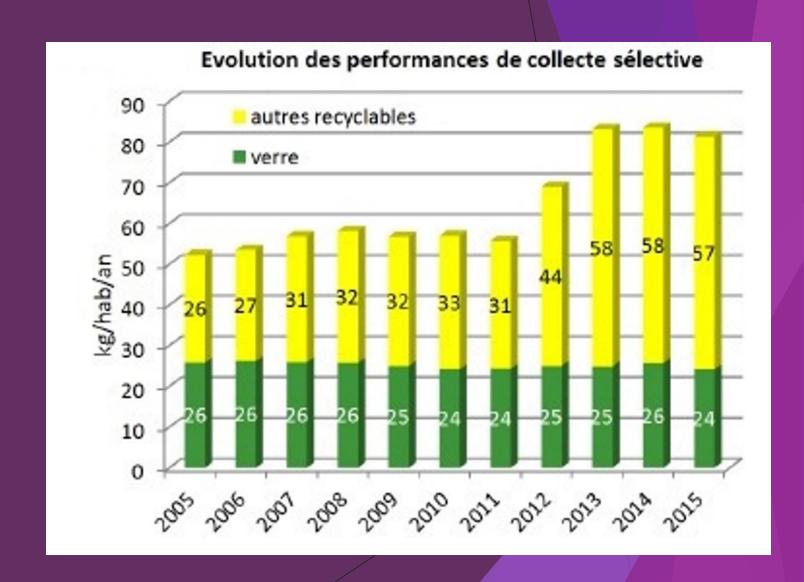
	Tonnes	%
Incinération	28909	58%
Recyclage	8300	16%
Compostage	5582	11%
Enfouissement	4392	9%
Autre	3033	6%



Performances: verre et autres recyclables

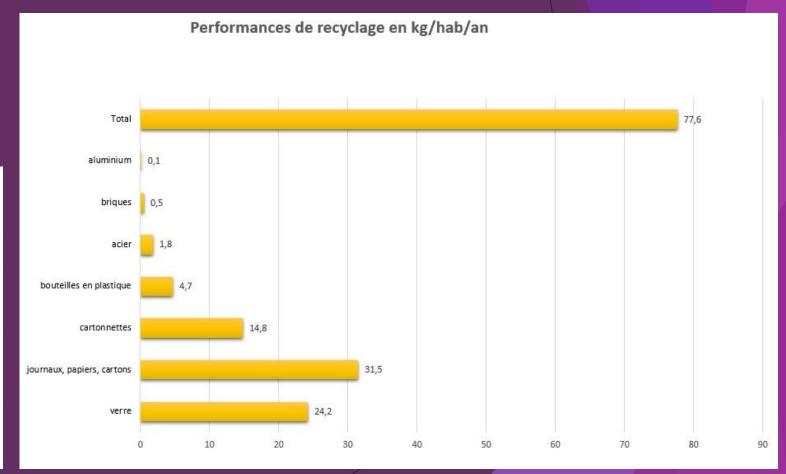
La performance de collecte du verre de la CAB reste bien inférieure à la moyenne nationale à près de 29 kg/hab/an, en reculant en 2015 de 26 à 24 kg/hab/an.

Pour les autres recyclables, la performance globale de 53,4 kg/hab/an est supérieure à la moyenne française (47 kg/hab/an en 2013).



Performances de recyclage en kg/hab/an

	kg/hab/an
verre	24,2
journaux, papiers, cartons	31,5
cartonnettes	14,8
bouteilles en plastique	4,7
acier	1,8
briques	0,5
aluminium	0,1
Total	77,6



Les encombrants

- 11706 tonnes d'encombrants collectés sur la CAB en 2015.
- Chaque déchet a sa filière et son mode de recyclage ou traitement. C'est pour cela qu'il faut les trier en déchetteries.
- Quelques exemples de filières: les meubles, les déchets de bois fibreux, la ferraille, les déchets dangereux (produits chimiques comme les peintures, phytosanitaires, etc...), les déchets de plâtre, les gravats, les pneus, les textiles...



Demande de collecte des gros encombrants

La Communauté de l'Agglomération Belfortaine assure la collecte des gros encombrants à domicile (gros électroménager, meubles...).

Pour bénéficier du ramassage à domicile, il est nécessaire de prendre rendez-vous via le formulaire (disponible sur le site de la CAB) ou par téléphone au 03.84.90.11.71.

La collecte des encombrants sur rendez-vous

Mise en service début janvier 2015, ce nouveau service a pour vocation d'aider les usagers à se débarrasser de leurs gros électroménagers et de leurs meubles ou literies.

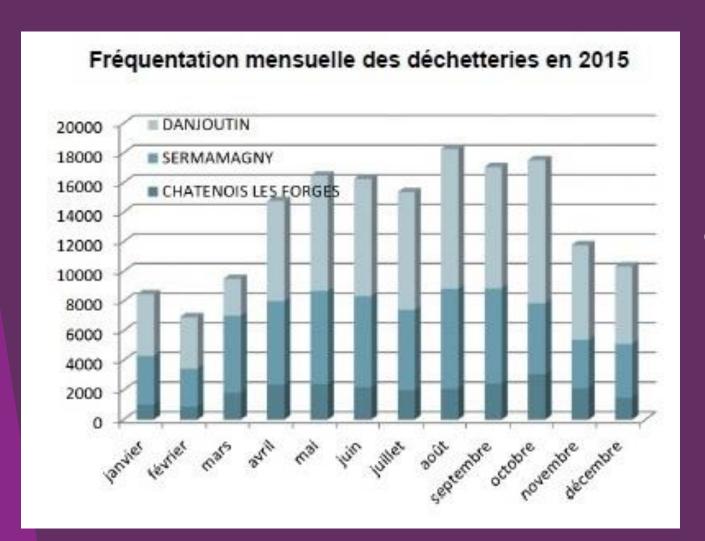
Les usagers appellent le portail téléphonique de la Ville de Belfort et de la CAB (03 84 54 24 24) et se voient proposés une date de collecte. Les déchets déposés pour 8h du matin, sont enlevés par un équipage de deux agents sur un camion grue, puis déposés en déchetterie dans les filières appropriées. Les rendez-vous peuvent être demandés aussi via internet sur le site de la CAB (9% des rendez-vous en 2015).

3 163 rendez-vous ont ainsi été traités en 2015.





Trois déchetteries pour l'agglomération



La Communauté de l'Agglomération Belfortaine met à disposition des habitants trois déchetteries.

Celles-ci accueillent les déchets recyclables qui ne peuvent être jetés dans les bacs jaunes ou les déchets non recyclables qui ne peuvent être jetés dans les bacs bruns.

Châtenois-les-Forges, sur la route de Brevilliers

Danjoutin, ZAIC du Grand-Bois Sermamagny, sur la desserte du payssous-vosgien (RD5)



Demandez votre carte!

- Une carte est nécessaire pour accéder aux déchetteries. Gratuite, elle donne accès aux trois déchetteries de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine et doit être présentée à chaque passage.
- La carte est délivrée sur simple demande dans les déchetteries (munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de trois mois).
- Vous pouvez également télécharger le formulaire de demande de badge. Celui-ci sera à retirer dans la déchetterie de votre choix.

Les matériaux collectés en déchetterie (en tonnes)

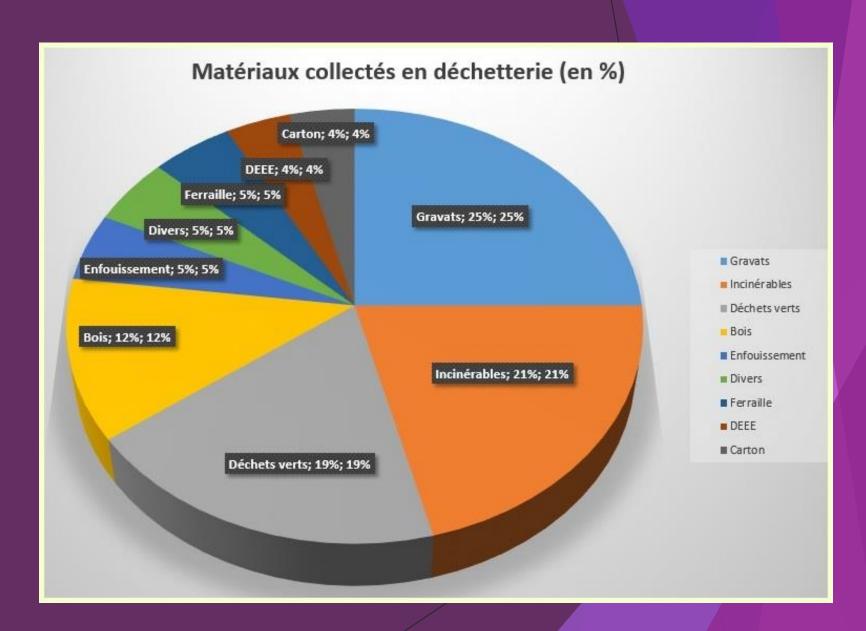
Tonnages par matérial	collecté en déchetterie
-----------------------	-------------------------

	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014 à 2015
gravats	2 530	3 453	3 125	3 900	3 635	∿-7%
déchets verts	2 021	3 231	3 045	3 651	2 749	∿ -25%
incinérables	2 501	2 075	2 221	2 339	2 990	Ø +28%
bois	586	1 643	1 978	2 177	1 742	∿ -20%
ferraille	577	647	700	701	732	Ø +4%
enfouissement	390	624	678	677	757	⊅ +12%
carton	487	501	483	533	535	⇒ +0,3%
DEEE	362	471	449	509	560	Ø +10%
Divers	200	180	191	419	747	Ø +78%
TOTAL (tonnes)	9 654	12 825	12 869	14 905	14 447	∿ -3%

La part divers augmente fortement du fait de la nouvelle filière meuble en année pleine sur 2015 (+ 346 tonnes par rapport à 2014, pour un total de 538 tonnes).

Les matériaux collectés en déchetterie (en %)

Gravats	25%
Incinérables	21%
Déchets verts	19%
Bois	12%
Enfouissement	5%
Divers	5%
Ferraille	5%
DEEE	4%
Carton	4%



Zoom sur la filière DEEE

(Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques, soit tous les appareils fonctionnant à l'électricité (avec pile, batterie ou sur secteur)





2012 (tonnes)	2013 (tonnes	2014 (tonnes)	2015 (tonnes)	Nombres d'appareils 2015	Progression 2014/2015
139,2	127,8	144,7	164,1	2987	+13,4%





2012 (tonnes)	2013 (tonnes)	2014 (tonnes)	2015 (tonnes)	Nombre d'appareils 2015	Progression 2014/2015
71,7	69,2	83,7	87,4	1 647	+4,4%





2012 (tonnes)	2013 (tonnes)	2014 (tonnes)	2015 (tonnes)	Nombre d'appareils 2015	Progression 2014/2015
146,6	146,5	179,8	198,9	64 700	+10,6%





2102 (tonnes)	2013 (tonnes)	2014 (tonnes)	2015 (tonnes)	Nombre d'appareils 2015	Progression 2014/2015
135,1	129,7	135,5	129,2	5 614	-4,6%

Zoom sur la filière DEEE (suite)

74 948 appareils ont été collectés en 2015 soit 579,6 tonnes

Eco-systèmes et OCAD3E ont versé 37 198€ à la CAB en soutien de cette filière en 2015

Ce recyclage a permis une économie théorique de

- 693 barils de pétrole brut
- 2 495 tonnes de CO2

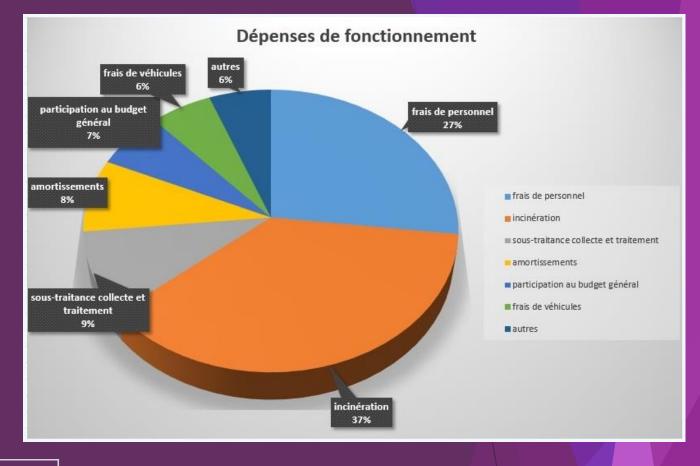
Budget annexe déchets ménagers de la CAB

Les résultats financiers de l'exercice 2015 du budget annexe déchets ménagers sont les suivants :

en €TTC	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	12 682 446*	12 498 685	-183 761
Investissement	1 524 403	2 037 310	512 906

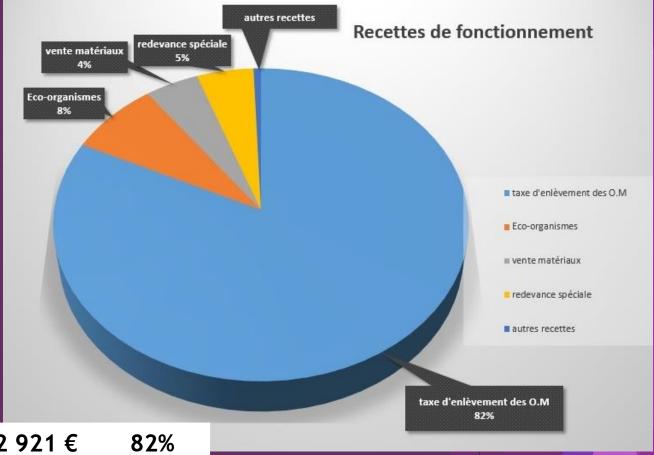
^{*} dont 1 059 045 € d'amortissements

Fonctionnement dépenses



frais de personnel	3 410 417 €	27%
incinération	4 704 514 €	37%
sous-traitance collecte et traitement	1 195 829 €	9%
amortissements	1 059 045 €	8%
participation au budget général	833 204 €	7%
frais de véhicules	736 003 €	6%
autres	743 434 €	6%
Total	12 682 446 €	

Fonctionnement recettes



Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	10 272 921 €	82%
Eco-organismes	968 873 €	8%
Vente matériaux	572 086 €	4%
Redevance spéciale	606 019 €	5%
Autres recettes	78 786 €	1%
Total	12 498 685 €	

La Redevance Spéciale (RS) est contractée par les producteurs de déchets désirant être collectés par la CAB et ayant un litrage hebdomadaire supérieur à 2 250 litres, ou souhaitant des passages en plus de la fréquence de collecte mise en place.

13% d'erreurs de tri



Dans le flux multimatériaux collecté en bacs jaunes et en apport volontaire, se retrouvent des erreurs de tri : 800 tonnes, soit près de 13%.

Ces erreurs peuvent être involontaires quand il s'agit d'emballages plastiques autres que les bouteilles et flacons

Mais on retrouve malheureusement trop souvent des erreurs manifestes de type sacs de déchets divers, de tontes, ou des encombrants.

Ces erreurs de tri, qui sont donc traitées deux fois, ont engendré un surcoût d'environ 120 000 € en 2015.

Coût par flux de déchets

	Ordures ménagères		Recyclables secs (hors verre)		Verre	Déchetteries et bennes	Total déchets
	Porte à porte	PAV	Porte à porte	PAV			
Tonnage	22 879	2 240	4 601	885	2 323	17 288	50 216
Coût complet en €	7 132 000	576 000	2 157 000	346 000	266 000	2 206 000	12 682 000
Recettes en €	0	0	1 120 000	216 000	68 000	83 000	1 487 000
Coût à la tonne en €	309	256	222	145	84	122	220
Coût à l'habitant en €	74	6	11	1	2	22	115

Ce détail des coûts de chaque filière démontre :

- l'intérêt de trier les emballages plutôt que de les jeter aux ordures à incinérer
- Le moindre coût de collecte de l'apport volontaire (Point Apport Volontaire)

Autres activités du service déchets ménagers

- Distributions et réparations de bacs (parc de plus de 48 800 bacs)
- 50 composteurs ont été vendus en 2015.
- Sensibilisation des habitants au tri des déchets par les ambassadeurs du tri. (Fête de l'enfance, marché aux fleurs de Belfort, FIMU, Eurockéennes, Lycée Condorcet, fête du quartier des Résidences, manifestation « vélo gourmand », course du Lion, fête de l'énergie.
- 23 caractérisations au centre de tri
- Contrôles de qualité du contenu des bacs jaunes sur 12 communes de la CAB (Argiesans, Belfort, Buc, Cravanche, Denney, Eloie, Roppe, Sermamagny, Urcerey).
- Partenariat avec les Restos du Coeur sur la collecte du verre.
- 22 classes d'élèves de CE2/CM1 ont été sensibilisées au tri et à l'environnement (Bavilliers, Belfort, Bourogne, Chevremont, Essert, Meroux, Offemont, Roppe et Valdoie).

GENERALITES

La Cab touche-t-elle des subventions pour le tri sélectif ?

Les performances de tri réalisées par les habitants de la CAB donnent droit à des aides financières proportionnelles au tonnage recyclé de la part d'ECO-EMBALLAGES.

Les sociétés de récupération paient-elles les déchets collectés ?

Chaque matière sortant du centre de tri est rachetée par des recycleurs suivant la valeur des cours de la matière.

La collecte en bacs jaunes est-elle plus « rentable » que celle en bacs bruns ?

Oui, le coût de revient de la collecte et du tri des recyclables est bien inférieur à celui des ordures ménagères résiduelles du fait des recettes.

Toutes autres informations utiles pour les habitants de Morvillars

Changement du numéro de téléphone spécial déchets ménagers : 03.84.90.11.71.

Peut-on encore améliorer les performances du tri sélectif ? Comment ?

Oui, en faisant l'effort d'aller au point d'apport volontaire pour le verre et en utilisant son bac jaune systématiquement pour les emballages recyclables et tous les papiers/cartons.

De bonnes raisons de trier ses déchets

- 1. Trier ses déchets : c'est indispensable pour pouvoir les recycler.
- 2. Trier ses déchets : c'est protéger notre sol, notre eau... et donc notre santé!
- 3. Trier ses déchets : c'est préserver nos ressources naturelles.
- 4. Trier ses déchets : c'est économiser de l'énergie et soutenir l'emploi.
- 5. Trier ses déchets : c'est réduire les coûts de traitement
- 6. Trier ses déchets : c'est éviter le gaspillage
- 7. Trier ses déchets : c'est limiter les pollutions
- 8. Trier ses déchets : c'est limiter les émissions de gaz à effet de serre

Trier c'est simple, c'est bon pour notre planète et bon pour l'emploi!

Dossier réalisé grâce aux informations fournies par Franck Renaud : directeur du service Déchets Ménagers à la Communauté de l'Agglomération Belfortaine.

Qu'il en soit remercié.

-

Rapport d'activités- service Déchets ménagers CAB 2016

Chiffres de 2015

-

Réalisation du diaporama: Patrice Boufflers (janvier 2017)

Merci de Volta Altantion